



PERISCOLAIRE DE DINSCHEIM SUR BRUCHE

Contact téléphonique périscolaire : 06.09.25.50.72

Contact mail + envoi document - mail périscolaire : periscolaire.dinsheim@gmail.com

DINSCHEIM SUR BRUCHE

BULLETIN DE RESERVATION

3^{ème} Trimestre
 Du 25 Avril au 07 Juillet 2022
 à déposer pour le 01 avril 2022 (dernier délai)

Toute demande faite après la date du dépôt demandé ne sera plus prise en considération

Je soussigné(e)

mon enfant classe

déclare inscrire mon enfant classe

mon enfant classe

* mettre une croix dans la case correspondante

Férié / Fermeture / Pont

C 10€ S 7€

CANTINE + SOIR *		Sem 17									
		Du 25/04 au 29/04									
		C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
AVRIL	LUNDI										
	MARDI										
	JEUDI										
	VENDREDI										

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement – chèque à COLEGRAMME ou en espèces

Paiement à la date d'échéance spécifiée sur la facture
 Pénalité sur prochaine facture si règlement non effectué dans les délais : 5€

CANTINE + SOIR *		Sem 18		Sem 19		Sem 20		Sem 21			
		Du 02/05 au 06/05		Du 09/05 au 13/05		Du 16/05 au 20/05		Du 23/05 au 27/05			
		C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
MAI	LUNDI										
	MARDI										
	JEUDI										
	VENDREDI										

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement – chèque à COLEGRAMME ou en espèces

Paiement à la date d'échéance spécifiée sur la facture
 Pénalité sur prochaine facture si règlement non effectué dans les délais : 5€

CANTINE + SOIR *		Sem 22		Sem 23		Sem 24		Sem 25		Sem 26	
		Du 30/05 au 03/06		Du 06/06 au 10/06		Du 13/06 au 17/06		Du 20/06 au 24/06		Du 27/06 au 01/07	
		C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
JUIN	LUNDI										
	MARDI										
	JEUDI										
	VENDREDI										

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement – chèque à COLEGRAMME ou en espèces

Paiement à la date d'échéance spécifiée sur la facture
 Pénalité sur prochaine facture si règlement non effectué dans les délais : 5€

CANTINE + SOIR *		Sem 27		VAC SCOL							
		Du 04/07 au 07/07									
		C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
JUILLET	LUNDI										
	MARDI										
	JEUDI										
	VENDREDI										

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement – chèque à COLEGRAMME ou en espèces

Paiement à la date d'échéance spécifiée sur la facture
 Pénalité sur prochaine facture si règlement non effectué dans les délais : 5€

IMPORTANT :

Le bon de réservation vaut facturation ! Toute annulation sera facturée !

Si annulation pour raison médicale joindre un certificat médical et dans le cadre de la crise sanitaire (si COVID) joindre l'attestation sur l'honneur.

Frais restant à charge 5€

REGLEMENT soit par virement – chèque à COLEGRAMME ou en espèces
 Paiement à la date d'échéance spécifiée sur la facture
 Frais supplémentaire de traitement sur prochaine facture si règlement non effectué à l'échéance prévue : 5€

DATE

SIGNATURE